

Discours d'ouverture du Président du Parlement européen lors de la Conférence parlementaire sur les migrations et la cohérence des politiques au service du développement (12/02/2009 - Bruxelles, Parlement européen)

Monsieur le Président de la commission du développement, cher Josep Borrell,
Madame la Commissaire, chère Margot Wallström,
Monsieur le Secrétaire général adjoint de l'Organisation de coopération et de développement économiques,
Monsieur Mario Amano,
Chers collègues des parlements nationaux et du Parlement européen,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Chers invités,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue au Parlement européen à l'occasion de cette importante conférence parlementaire.

La conférence d'aujourd'hui a pour objectif de poser les jalons pour les migrations et la cohérence des politiques au service du développement et de renforcer la prise de conscience de l'éminente importance économique et sociale des politiques de migration pour l'avenir tant des pays industrialisés que des pays en développement.

Je suis par conséquent d'autant plus heureux de pouvoir souhaiter la bienvenue aujourd'hui aux représentants de parlements nationaux venus en si grand nombre. En tant que Président du Parlement européen, j'aimerais placer tout particulièrement l'accent sur l'importance d'une étroite coopération entre le Parlement européen et les parlements nationaux au niveau planétaire pour aborder des questions d'importance globale.

En notre qualité de parlementaires, nous assumons une responsabilité particulière pour les habitants de nos pays et un avenir pacifique reposant sur la confiance et la collaboration constructive.

Il est de notre responsabilité d'agir ensemble et de contribuer à créer des synergies entre migrations et développement ainsi que de jouer un rôle décisif lors du traitement des avantages et des défis des migrations pour le développement.

Les parlementaires sont en mesure d'influencer les gouvernements à bon escient, dans le but d'analyser les répercussions des mesures politiques prises par l'Union européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'agissant du développement et des migrations tout en garantissant que ces mesures soient cohérentes et que les gouvernements respectent leurs engagements.

Les parlementaires peuvent inciter les gouvernements à élaborer des positions nationales cohérentes et à parler d'une seule voix dans les instances internationales.

Les parlementaires peuvent sensibiliser et influencer leurs électeurs. Il est dès lors important qu'ils aient accès aux faits, aux analyses et aux expériences concernant les répercussions de la politique de migration sur le développement dans les pays d'origine des migrants.

Mesdames, Messieurs,

Comme nous le savons tous, les migrations représentent à notre époque l'un des défis de la société au niveau global. Dans toutes les régions du monde, les hommes se déplacent pour un nombre infini de raisons, par exemple des disparités économiques croissantes, une pauvreté extrême, la recrudescence de fondamentalismes ethniques, religieux et tribaux, ou des conflits et des guerres.

C'est pourquoi les migrations sont aujourd'hui l'un des sujets dominant partout l'ordre du jour politique et social. Il ne fait en effet aucun doute que toute approche politique visant à structurer et à orienter les migrations est étroitement liée à la politique de développement: les migrations influencent le développement, et le développement influence les migrations!

Or, tout en reconnaissant les causes essentielles et les conséquences négatives des migrations, on admet aujourd'hui également leur contribution potentiellement positive au développement. Par une gestion correcte, les

migrations peuvent faire reculer la pauvreté et contribuer à la croissance économique dans les pays d'origine qui se développent.

Ces pays pourraient tirer profit d'un relâchement des tensions sur leurs marchés de l'emploi, des transferts d'argent effectués par les migrants et du retour, dans leur pays d'origine, de travailleurs qualifiés ayant acquis de nouvelles capacités et connaissances. En outre, les organisations de la diaspora peuvent renforcer les relations commerciales et la coopération entre les sociétés des pays d'origine et des pays d'accueil.

En revanche, une mauvaise gestion des migrations peut se répercuter de manière négative sur les pays en développement, par exemple lorsqu'ils ne profitent pas d'un retour, temporaire ou permanent, de capacités et de connaissances. L'une des répercussions négatives les plus manifestes des migrations est l'exode du savoir et des capacités ("brain drain").

À l'heure actuelle, plus de 55 % des citoyens du Nigeria, 49 % des citoyens de la Zambie et 40 % des citoyens du Bénin, du Tchad, du Zimbabwe, du Cameroun, du Lesotho, de la Namibie, de la Tanzanie et de l'Afrique du Sud travaillent en tant que collaborateurs hautement qualifiés en dehors de leur pays d'origine. Certains États des Caraïbes ont perdu plus de 70 % de leurs travailleurs hautement qualifiés ayant accompli une scolarité de plus de douze années.

C'est dans le domaine de la santé que cet exode de travailleurs qualifiés est le plus patent. 60 % de tous les médecins formés au Ghana travaillent au Canada, au Royaume Uni et aux États Unis, et moins de 10 % de tous les médecins de Zambie formés dans leur pays y travaillent encore aujourd'hui.

Selon des évaluations des Nations unies, l'Afrique devra former, au cours de la décennie à venir, un million supplémentaire de travailleurs qualifiés dans le domaine de la santé.

Le défi que pose cet exode du savoir possède des répercussions désastreuses sur le développement économique et social dans ces pays et entrave en particulier la capacité des pays en développement d'atteindre les Objectifs du Millénaire dans des domaines tels que l'éducation et la santé.

Mesdames, Messieurs,

Le grand défi auquel nous sommes donc confrontés est de garantir que les migrations contribuent à la fois au développement dans les États membres de l'Union européenne et de l'OCDE et dans les pays en développement eux-mêmes. Le besoin que ressentent les pays industrialisés de faire appel à la migration des travailleurs doit par conséquent être évalué à la lumière de la nécessaire lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Nous devons trouver les moyens nous permettant de répondre à ces deux exigences.

Pour y parvenir, les États de l'Union européenne et de l'OCDE doivent avant tout améliorer la coordination de leurs politiques de migration et de développement. C'est dans ce sens qu'en décembre 2005, l'Union européenne, dans son "Consensus européen en matière de politique du développement", a réaffirmé son engagement envers le soutien d'une politique cohérente dans l'intérêt du développement.

Elle s'engagera pour que l'UE tienne compte "des objectifs pour la coopération au développement dans toutes les politiques qu'elle met en œuvre et qui sont susceptibles d'affecter les pays en développement et [du fait] que ces politiques soutiennent des objectifs en matière de développement". La migration est l'un des douze champs politiques dans lesquels la cohérence des politiques doit être stimulée dans l'intérêt du développement.

Instaurer la cohérence des politiques au service du développement dans le domaine des migrations suppose:

- que les politiques nationales en matière de développement et de migration fassent l'objet d'une concertation;
- que la coopération soit renforcée entre pays d'origine et pays d'accueil et;
- que soient mis en place des politiques et programmes nationaux en matière de migration correspondant aux stratégies, normes et objectifs internationaux de développement (tels ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire des Nations unies).

La cohérence doit par conséquent être abordée à plusieurs niveaux et en associant diverses parties prenantes.

En conclusion, j'aimerais souligner que les migrations constituent tant un défi commun qu'une grande chance

pour tous – pour les pays en développement comme pour les États de l'Union européenne et de l'OCDE. Des solutions appropriées peuvent et doivent le mieux être trouvées grâce à la coopération.

À cette fin, il convient de continuer à renforcer le dialogue entre pays d'origine et pays d'accueil concernant les migrations et la cohérence des politiques au service du développement.

La conférence parlementaire de haut niveau qui se tient aujourd'hui et pour laquelle nous sommes réunis ici au Parlement européen est une étape supplémentaire dans ce dialogue mené entre pays industrialisés et pays en développement sur le développement et les migrations.

J'espère que cette conférence nous aidera à mieux comprendre et à être davantage sensibilisés aux migrations et à la cohérence des politiques au service du développement.

Au cours de la conférence d'aujourd'hui, je vous souhaite aujourd'hui à tous des débats fructueux.

Je vous remercie de votre attention!